L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 4 OCTOBRE 1853.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. — N. DUFOUR.
DUVERGIER. — E. HAGBY.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 4 OCTOBRE.

POUR LE CONGRÈS.
PREMIER DISTRICT:
THOS. G. MACKEY.
DEUXIÈME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat:
J. N. HAWTHORN, de la N.-Orléans.

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. KING—de St-Landry

Surintendant des Ecoles Publiques:
A. H. LAMON—de Ouest-Bâton-Rouge

LA CONVENTION WHIG.

La Convention whig, chargée de nommer des candidats aux places de Sénateurs, Shérif, Coroner, Greffiers de Cour, Juges de Paix et Assesseurs, s'est réunie hier soir dans la salle des délibérations du Comité Central.

L'heure avancée à laquelle le résultat nous est parvenu, ne nous permet pas de nous étendre longuement sur les choix de la Convention, mais nous croirions nous montrer injustes envers les délégués, si nous ne constations, avant de terminer ces quelques lignes, la parfaite unanimité avec laquelle leurs voix se sont ralliées sur les hommes les plus populaires et les plus capables de réunir les suffrages du parti whig. La Convention a noblement rempli son devoir. Nous publions plus bas les noms des candidats qui ont été choisis :

Sénateurs.
JULES LAVERGNE,
M. C. EDWARDS.
Shérif.
JAMES F. FRERET.
Coroner.
JOHN YOUENES.
Greffiers de Cour.
1re Cour—ALFRED ROUSSEAU.
2me « THOS. C. POOLE.
3me « C. A. LABUZAN.
4me « J. H. HOPKINS.
5me « SAML J. RISK.
Assesseurs.
1er district—JOHN WOLFE.
2me « J. U. CHEVALIER.
3me « CHARLES FAGOT.

Les délégués du Quatrième District nommeront leur candidat dans peu de jours.

Collecteurs de Taxes d'Etat.
1er district—THOS. ASKEW.
2me « LAFAYETTE GUYOL.
3me « Le candidat n'a pas encore été choisi.
4me « Le candidat n'a pas encore été choisi.

Juges de Paix.
1ère Justice de Paix—L. U. GAIENNIÉ.
Constable—J. HOPPLE.
2me Justice de paix—C. V. JONTE.
Constable—W. C. QUIRCK.
3me Justice de paix—WM H HAGAN.
Constable—JULES DELAROUX.
4me Justice de Paix—E. A. MICHEL.
Constable—JAMES McCLELLAND.
5me Justice de Paix—Le candidat n'a pas encore été choisi.

ABONDANCE DE RICHESSES.

Le gouvernement américain est peut-être en ce moment le seul qui soit embarrassé de ses richesses et qui ne sache comment les employer. Le revenu des Etats Unis dépasse de beaucoup ses dépenses et on calcule qu'à la fin de la présente année fiscale il y aura au trésor un excédant de trente millions de piastres.

Que fera-t-on de ce surplus? Voilà la question à résoudre, car il est évident qu'on ne saurait laisser dormir de millions dans les coffres publics. L'intérêt général exige que ces trésors rentrent d'une manière quelconque dans la circulation.

Nous avons une dette: pourquoi donc ne pas l'éteindre, dira-t-on peut-être? Ah! c'est qu'il est malheureusement combinée de telle façon que le gouvernement ne peut en payer une forte partie qu'en 1856. Et après 1856 il faudra attendre pour le reste jusqu'en 1862. De sorte que le gouvernement, malgré sa richesse et son extrême désir de s'acquitter vis-à-vis de ses créanciers, se trouve obligé de garder sa dette et ses millions. Il pourrait, il est vrai, racheter ses coupons de rente au prix de la place, mais ne voit-on pas que du moment où il se présenterait sur le marché, les effets publics qui commandent déjà une prime énorme, monteraient à un taux exorbitant? Un pareil acquéreur inspirerait de folles espérances aux détenteurs de titres et les rendrait intraitables.

Il y aurait un autre moyen d'écouler nos richesses. Ce serait de les distribuer entre les différents Etats de l'Union pour leur permettre d'entreprendre d'utiles améliorations ou d'acquitter une partie de leur dette. Nous doutons cependant que le Congrès y consente, malgré le précédent établi en 1836. On sait en effet que les chambres de cette époque votèrent, sous une administration démocratique, un bill qui ordonnait d'effectuer entre les divers Etats la distribution de trente-sept millions de piastres provenant de la vente des terres publiques. Une semblable mesure à l'heure qu'il est n'aurait qu'un tort à nos yeux, c'est que le montant du capital lui enlèverait une grande partie de sa valeur. Qu'est ce qu'une trentaine de millions divisée en plus de trente parts? Le peuple préférerait sans doute que le surplus du revenu fédéral fût affecté à la construction du grand chemin de fer du Pacifique. Ce chemin est devenu d'une utilité indispensable à l'Union pour que toutes les parties de la République ne fassent qu'un tout homogène, il faut que les distances s'effacent, que l'Orégon donne la main à New-York, et la Californie à la Louisiane. Il faut que les deux Océans soient rapprochés et que le Mississipi ne soit qu'une étape de l'Atlantique au Pacifique.

Ce n'est pas l'étendue des républiques qui en hâte la dissolution, comme on le prétendait autrefois; c'est la distance qui sépare entre eux les Etats et qui paralyse l'action d'un gouvernement. La terre entière ne serait pas trop vaste pour être soumise à un seul gouvernement, si les communications d'une extrémité du globe à l'autre étaient aussi faciles et aussi rapides qu'elles le sont dans un royaume d'une étendue ordinaire. L'extension territoriale des Etats-Unis n'a pas affaibli le gouvernement, car la vapeur a pour ainsi dire supprimé les distances et l'électricité, docile messagère de la pensée publique, porte instantanément les ordres du président jusqu'aux frontières les plus reculées. On se rend plus aisément à cette heure de Boston à San Francisco qu'on allait il y a quarante ans de la Nouvelle-Orléans à Philadelphie. Mais nous pouvons faire mieux encore; nous pouvons d'un bond franchir toute la largeur du continent. Que le gouvernement prête son puissant concours aux citoyens et un chemin de fer reliera l'Ouest de l'Union à l'Orégon et à la Californie. Des deux côtés de l'immense voie les solitudes se peupleront. Des villes surgiront dans le désert, et la civilisation américaine ira surprendre les tribus sauvages dans les retraites qu'elles croient inaccessibles à nos pionniers.

Hélas! ce n'est peut-être qu'un rêve. Le président obéissant à nous ne savons quels abstraites scrupules, se refuse à recommander au Congrès une mesure en faveur de laquelle se sont déjà prononcés deux membres influents de son cabinet, MM. Davis et Guthrie. Tant pis.

Si le gouvernement ne veut pas entendre parler du railway du Pacifique, il pourrait au moins affecter le trop plein du trésor à l'augmentation de notre marine. Ce sujet mérite de fixer l'attention du Congrès. Le peuple américain a conquis parmi les nations un rang trop éminent pour ne pas se sentir profondément humilié de sa faiblesse à l'étranger. Une seule escadre de la France ou de l'Angleterre est plus forte que toute notre marine réunie. Or, le moment est venu de réorganiser cette branche du service. Les Etats-Unis semblent vouloir peser dans les affaires de l'Europe et y soutenir les principes démocratiques qui sont la base de nos institutions. C'est le ur rôle chevaleresque, mais pour qu'il ne compromette pas l'honneur national il est nécessaire que nous augmentions le nombre de nos navires. Si l'Autriche nous insultait, ne faudrait-il pas que nous eussions dans l'Adriatique une escadre prête à bloquer immédiatement Trieste ou Venise? Que le gouvernement songe donc à l'avenir et se dispose à faire face à toutes les éventualités.

Convention whig du Premier District Congressionnel.

La Convention whig du Premier District Congressionnel s'est réunie samedi, 1er octobre 1853, à 7 heures du soir, dans la salle des délibérations du Comité Central whig de l'Etat, à l'encoignure Conti et Passage de la Bourse.

M. J. B. Leefe est élu président et M. J. B. Scrapure secrétaire.

Sur motion de M. M. C. Edwards, la Convention procède à l'élection d'un candidat pour représenter au Congrès le Premier District Congressionnel de l'Etat.

M. THOS. G. MACKEY est choisi à l'unanimité.

Sur motion de M. W. J. Hewett, la Convention s'ajourne *sine die*.

Jno. B. LEEFE, Président.
J. B. SCRAPURE, Secrétaire.

COMITÉ CENTRAL WHIG DE L'ÉTAT.

A une assemblée du Comité Central Whig de l'Etat, tenue dans la salle des délibérations, à la Nouvelle-Orléans, le 29 septembre, la résolution suivante a été adoptée :

Résolu que les whigs des divers districts représentatifs de la Nouvelle-Orléans sont invités à se réunir dans leurs districts respectifs, le MERCREDI, 12 octobre, à sept heures et demie du soir, à l'effet de nommer des candidats pour représenter les divers districts à la Chambre des Représentants.

CHAS. M. WATERMAN, Président.
HENRY E. JOHNSON, J. C. LAVILLE, Secrétaires.

NEW ORLEANS PRINTING HOUSE.—On verra par un avis inséré plus loin que MM. W. S. SHERMAN et EDWARD C. WHARTON viennent d'établir, au No 96, rue du Camp, un vaste établissement typographique et qu'ils sont prêts à exécuter, dans le meilleur goût, toutes sortes de travaux d'impression, en anglais, en français, en espagnol et en allemand. M. Sherman est un imprimeur de talent qui pendant quatre ans a dirigé avec succès les ateliers du *Picayune*. Quant à M. WHARTON il est bien connu à la Nouvelle-Orléans. Attaché pendant plusieurs années à la rédaction du journal que nous venons de nommer il a su conquérir une belle place parmi ses confrères. Le *New-Orleans Printing House* ne saurait manquer de prospérer.

LA POSTE.—Nous avons un admirable maître de poste et son zèle est au-dessus de tous les éloges. Qu'on en juge. Le *Falcon* arrive dans la matinée de samedi dernier, et nos journaux de la Californie nous sont remis hier lundi!—Cet état de choses durera-t-il longtemps encore?

ABORDAGE.—Les bateaux à vapeur *Southern Belle* et *Daniel Boone* se sont abordés dernièrement près de College Point. Le *Boone* a coulé immédiatement. Personne n'a péri, mais un tuyau ayant crevé trois hommes de l'équipage ont été assez grièvement atteints par la vapeur.

LA QUESTION DE CUBA.—Les journaux de Washington nous apprennent que M. Marcy a donné à M. Buchanan de minutieuses instructions au sujet de la question de Cuba. Notre nouveau ministre à Londres exposera au cabinet anglais les vues du gouvernement américain et fera ressortir la fausseté de la position prise par lord John Russell. Il paraît que les idées exprimées par M. Everett dans sa dernière lettre sont à peu près celles de M. Marcy et du président.

AFFAIRE KOSZTA.—L'Express de New York affirme, nous ne savons trop sur quelle autorité, que la France et l'Angleterre se sont jointes à l'Autriche pour protester auprès du gouvernement américain contre la conduite tenue à Smyrne par le capitaine Ingraham. M. Crampton, dit-il, a été le premier à s'expliquer avec M. Marcy. M. Sartiges avait déjà reçu ses instructions, mais étant alors absent de Washington il n'a pu voir le secrétaire d'Etat que le 22 septembre. Le gouvernement français prétend—c'est toujours l'Express qui le dit—que la conduite du commandant de la corvette St Louis à Smyrne constitue une violation du droit des gens.

Nous ne croyons pas le moins du monde à cette prétendue protestation de la France et de l'Angleterre.

PHILADELPHIE.—Le grand jury de Philadelphie a mis en accusation le Dr Stokes, médecin du lazaret, et M. Vandeuse, surintendant de la quarantaine, pour avoir laissé pénétrer dans le port de Philadelphie la barque Mandarin à bord de laquelle la fièvre jaune s'était déclarée pendant la traversée. On sait que la maladie n'a fait son apparition dans certaines rues de Philadelphie qu'après l'arrivée du navire et dans son voisinage.

NOUVEAU MEXIQUE.—Les dernières nouvelles de Santa Fé reçues à St-Louis par la voie de l'Indépendance, annoncent que les élections allaient bientôt tous les esprits dans le Nouveau Mexique et que la politique nuisait aux affaires. C'est le 5 septembre que le scrutin devait décider entre les deux candidats, le gouverneur Lane et señor Gallego. Ce dernier est un prêtre interdit soutenu par quelques riches familles mexicaines de Rio Abajo.

Le quartier-général des troupes américaines a été établi à Albuquerque.

BATON-ROUGE.—La fièvre jaune a presque entièrement disparu de Bâton-Rouge. Le Bureau de Santé engage cependant les personnes non acclimatées à ne pas trop se hâter de retourner en ville.

IBERVILLE.—Il y a eu à Plaquemine, paroisse Iberville, depuis l'apparition de la fièvre jaune dans cette localité, trente-trois décès causés par le fléau. Le nombre des malades au traitement était à cette heure de 40.

LA FIÈVRE JAUNE.—La fièvre jaune sévit à Woodville: il n'y a eu néanmoins jusqu'à ce moment qu'une victime, Mlle Delone. A Yazoo City les cas diminuent tous les jours. Du 15 au 22 du mois dernier le nombre des décès n'est élevé à 21.

MOBILE.—Nombre des décès à Mobile pendant les 24 heures expirées le 1er de ce mois: 7, tous causés par la fièvre jaune. La *Tribune* exprime l'opinion qu'avant deux semaines il n'y aura plus dans la ville de traces de l'épidémie.

PENSACOLA.—Le nombre total des décès causés par la fièvre jaune à Pensacola, depuis l'apparition de l'épidémie, ne dépasse pas trente-six.

LES FLIBUSTIERS.—Le *Louisville Journal* du 22 septembre annonce d'une manière positive que les flibustiers organisent une formidable expédition pour coopérer à l'affranchissement de Cuba. Si le *Journal* est bien renseigné, comme il prétend l'être, nous verrons un peu comment M. Pierce se tirera d'affaire.

LES NEZ PEINTS.—Une singulière résolution vient d'être présentée à la législature du Kentucky. Elle enjoint au gardien du pénitentiaire de l'Etat de se procurer une composition chimique pour teindre en noir le nez des détenus afin qu'ils puissent être aisément reconnus dans les cas d'évasion. Cette composition doit être assez énergique pour résister à toute espèce de lessive pendant un mois au moins. Les nez seront teints une fois par mois, mais le gardien cessera l'opération quelques semaines avant l'expiration de la période d'emprisonnement des détenus, afin qu'ils recouvrent légalement la liberté ceux ci puissent montrer à leurs concitoyens des nez blancs—touchant emblème de leur purification morale! Mais quelle drôle de mine vont avoir ces malheureux détenus avec un pruneau tout noirci au milieu de la face, et qu'ils prêteront à rire aux visiteurs! Le moyen de garder son sérieux devant ce bataillon vivant d'as de pique!

LA POLICE ET LES FUMEURS.—La police de Fribourg, en Suisse, vient de décider que tous les jeunes gens âgés de moins de seize ans n'auront pas le droit de fumer, et que ceux qui seront surpris une pipe ou un regalia à la bouche, seront conduits au violon. Les gamins suisses sont capables de faire une révolution pour revendiquer la liberté de fumer, une des plus précieuses que possèdent les peuples du Nord.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIES.—Hier, entre 7 et 8 heures du soir, le feu a éclaté dans la partie supérieure et sur le devant d'une rangée de maisons en briques à quatre étages connues sous le nom de "Magasins Bleus" et situées au coin des rues Bienville et Front Levee. Grâce aux efforts des compagnies de pompiers, les flammes n'ont détruit qu'une partie de l'Hôtel tenu par M. Wilson.

Presque en même temps, le feu s'était déclaré chez M. Léopold Jeannet, rue St-Louis, entre Chartres et Levée, et a détruit les cabinets de fond, cuisines, &c.

COUP DE POIGNARD.—Un individu nommé Jacob Gieson a été poignardé, dimanche soir, au Jardin Tivoli, faubourg Tremé. Le [illegible] porté hier au bureau du recorder Baines et a fait un affidavit dans lequel il accuse le nommé Gabriel d'avoir blessé son fils. La cour a lancé un mandat d'amener.

ARRESTATION.—Edward Justice a été arrêté dimanche après-midi, dans le troisième district, pour avoir grièvement blessé une fille de couleur. L'instruction de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

VENTE DE CONTRATS.—Le contrôleur a vendu hier à M. L. Surgi, pour $9,846, le marché public à construire à côté du pont tournant sur le bayou St-Jean, en face de la rue Ste-Monique.

Thomas O'Day comparaissait hier devant le recorder du premier district sous l'accusation d'avoir enlevé des effets qu'il savait avoir été volés à bord du bateau à vapeur James Robb. Les plaignants n'ayant pu prouver la culpabilité de O'Day, celui-ci a été acquitté.

ENQUÊTES.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps d'un homme trouvé noyé au Marais qu'on a trouvé flottant dans le fleuve, en face du marché aux légumes. Verdict: noyé par accident. Le défunt pouvait avoir de 35 ans.

Une autre enquête a été tenue sur le corps d'une femme, Anne Wilson, trouvée morte dans une maison. Le jury a constaté que la défunte avait pris une trop forte dose de morphine. Cette malheureuse s'est empoisonnée hier matin, tandis qu'un mari était au marché. On ignore ce qui a pu la porter à se suicider. Mme Wilson est née en Irlande, elle avait 36 ans.

Une troisième enquête a été tenue sur le corps du nègre Victor, appartenant à une dame demeurant dans la rue St-Pierre. Verdict: mort d'hydropisie. Le défunt avait près de cent ans.

TENTATIVE DE MEURTRE.—J. C. Rener, demeurant dans la rue St-Anne, a déclaré hier au recorder Genois, qu'hier à 10 heures, un individu nommé Francis Godin, entra chez lui, et, après s'être entretenu un instant avec lui, s'empara tout-à-coup d'un pistolet chargé qui se trouvait sur la table, saisit le plaignant au collet, et après l'avoir renversé lui passa sur le front le canon de l'arme et tira la gâchette, mais le coup ne partit pas. L'accusé, voyant que sa tentative avait échoué, jeta le pistolet et s'enfuit. Le recorder a ordonné son arrestation.

HÔPITAL DE LA MARINE.—Rapport du mois de septembre—Admis, 135; renvoyés guéris, 106; morts, 25; don, 30 de fièvre jaune.

UN MOURANT RECUEILLI.—Le capitaine Toubrick a recueilli, dimanche soir, à l'encoignure Promenade Triton et Bélle-cyph, un homme qui était étendu sur le trottoir et se mourait. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité, où il a peu de temps après expiré.

LE CHOLÉRA.

Traitement préservatif et curatif par les métaux.

Nous avons reproduit l'autre jour un article plein d'intérêt de Victor Meunier, sur une découverte récente du docteur Burq. Ce dernier vient de publier lui-même, dans le *Siècle*, une communication dont nous allons extraire quelques passages à cause de leur importance. La découverte du docteur Burq est une des plus remarquables et des plus heureuses de l'époque, car, si elle est vérifiée par l'expérience, comme on ne semble pas en douter, le choléra cessera d'être un fléau.

Voici les passages dont nous parlons plus haut :

«Un jour du mois d'avril 1851, où nos affaires nous avaient appelé dans une importante fonderie de cuivre de la rue des Gravilliers, No 23, les hasards de la conversation nous apprirent que tous les ouvriers et locataires de l'établissement, au nombre de 200 environ, avaient été respectés par le choléra aussi bien en 1832 qu'en 1849. Ce fait d'une immunité aussi complète, bien qu'il pût être seulement la conséquence d'une heureuse exception, nous causa tout d'abord une grande surprise, et nous étions déjà à nous demander si les métaux n'auraient point d'autres propriétés que celles dont nous les avions particulièrement dotés en 1848 sous le titre d'*armatures métalliques*, par nos expériences sur les nombreux cholériques de l'hôpital Cochin, du Val-de-Grâce et de l'Hôtel-Dieu.

«Cependant nous avions cessé à l'oublier, lorsqu'un mois plus tard la même observation vint s'offrir à nous avec une sorte de ténacité, et notamment dans trois autres fonderies de cuivre de la même rue (nos 30, 46, 38), où quatre à cinq cents ouvriers et locataires avaient tous été aussi parfaitement épargnés que ceux du no 23. Cette nouvelle et surprenante immunité étant fort loin d'être justifiée par la salubrité du quartier, par l'état des maisons elles-mêmes, qui toutes sont encore aussi pauvres d'extérieur que celles où se réfugie d'ordinaire la fonderie, par l'hygiène des habitants et la mortalité des maisons voisines, il nous fut bien impossible de ne voir là qu'une simple coïncidence, et, à partir de ce moment, nous ne primes ni trêve ni repos que nous ne fussions enfin arrivé à rendre tout au moins très probables les propriétés remarquables du cuivre, que nous n'avions fait d'abord que soupçonner.

«Pour obtenir cet important résultat, nous nous sommes livré spontanément, et sans égard pour les exigences de notre profession, à une vaste enquête dont voici les principaux détails :

«1° Nous avons visité à Paris seulement près de 400 maisons, usines, établissements de toutes les industries qui s'exercent sur les métaux, depuis le modeste atelier des faubourgs où il n'y a que 4, 8 ou 10 ouvriers, jusqu'aux grands établissements où, comme MM. Cail et Cavé, ils se comptent par centaines; depuis les fabricants de rocailles du faubourg St-Antoine, jusqu'aux forges de Grenelle; depuis les fonderies de fer du faubourg Saint-Marceau et St-Jacques, les fonderies de caractère de la barrière de Vaugirard, jusqu'aux usines de MM. Lagoutte, Calla, Gouin et Farcoux, à la Villette, à la Chapelle et à Saint-Ouen. Nous nous sommes mis en rapport avec MM. les présidents, trésoriers ou secrétaires des associations ouvrières, avec les maîtres des compagnons serruriers, maréchaux, chaudronniers, etc., etc., et nous avons été très souvent jusqu'à visiter les ouvriers eux-mêmes dans leurs auberges ou leurs garnis.

«En même temps, nous écrivions dans les départements à MM. les propriétaires, directeurs ou médecins de nos principales usines, forges, lamineries, tréfileries, etc., à MM. les maires et magistrats des villes où, comme à l'Aigle et à Villedieu, la population est presque entièrement adonnée à des travaux sur les métaux, demandant à tous de vouloir bien nous éclairer sur la marche de l'épidémie dans leur localité. Non content d'avoir réuni de la sorte des renseignements précis sur une très nombreuse population, nous nous sommes adressé à MM. les ambassadeurs de Suède et de Russie, à M. le professeur Huss, de Stockholm, à M. de Montferrand, architecte de l'empereur de Russie à Saint-Pétersbourg et directeur de mines de malachite, cuivre et or de M. le prince Demidoff, en Sibérie; aux plus grands établissements métallurgiques de l'Europe, à la coutellerie de Sheffield, aux raffineries du pays de Galles, à la chaudronnerie de Birmingham, etc., etc., et ce n'est qu'après cinq mois de recherches, de correspondances et de fatigues de toutes sortes, qu'après avoir fouillé dans les précieux documents de statistique qui ont été publiés par la commission du choléra de 1832, que nous nous sommes cru le droit d'adresser aux académies et sociétés savantes de l'Europe les conclusions générales que nous reproduisons textuellement lorsque nous aurons fait connaître les faits les plus intéressants de notre vaste observation.

Aux environs de Pontoise, il existe un petit village situé sur une colline qui a joui d'une immunité complète dans les deux épidémies, et qui était devenu un lieu de refuge pour les habitants des localités voisines. La colline passe pour renfermer du minerai de cuivre. A Fahlun, à Linköping, où se trouvent les plus riches mines de cuivre de la Suède, jamais on n'a vu le choléra, bien que la Suède ait été ravagée quelquefois au voisinage; et ce que nous avons bien fait remarquer, c'est qu'il existe dans ces deux contrées cette opinion très accréditée parmi le peuple, que le minerai éloigne le choléra et tue les fièvres intermittentes. Nous devons ces détails à M. le professeur Huss, qui a la bonté de nous les écrire, détails qui nous ont été pleinement confirmés par l'ambassadeur de Suède, M. le comte Lowenhielm.

Il paraît même qu'à supposer très réellement dans le cuivre les propriétés préservatrices et curatives que tous ces faits semblent mettre hors de doute, nous n'aurions pas la priorité de cette heureuse découverte, car voici comment s'est exprimé tout récemment l'organe accrédité d'une autre école que la nôtre, à propos de notre communication aux Académies sur la préservation et le traitement du choléra par ce métal :

«Outre sa puissance curative, le cuivre, d'après les recherches de M. le docteur Burq, possèderait une puissance préservatrice. C'est encore un fait que la doctrine homœopathique avait fait prévoir et que la clinique a vérifié.—«L'emploi du cuivre, dit Hahnemann, joint à un régime doux et régulier et à une propreté convenable, offre le préservatif le plus efficace et le plus sûr, si, selon sa nature, on prend chaque matin une petite dose de cuivre. Hahnemann ajoute même, et ceci est remarquable en ce qu'il nous montre que souvent l'empirisme et les bons esprits populaires devancent les découvertes de la science: «Qu'en Hongrie ceux qui portent sur la peau une lame de cuivre ont été préservés de l'infection.» Il a été constaté par plusieurs rapports authentiques de ce pays (*Journal de la société gallicane de médecine homœopathique*.—Janvier 1853, Dr V. Escalier.)

Si, comme nous ne saurions en douter, l'assertion de notre honorable confrère M. Escalier est exacte, bien loin de nous en affliger, elle nous rend fort heureux, car alors tous les soins que nous nous sommes donnés ont d'autant moins de chances de rester stériles.

«*Conclusion.*—1° Les alliages de cuivre, laiton et bronze;—les carbures de fer, dits dans le commerce aciers d'Angleterre et d'Allemagne, appliqués à la peau largement et d'une manière permanente, *sont très probablement*, dans l'épidémie de choléra (*la prudence ne nous permet pas d'être plus affirmatif*), un moyen précieux de préservation qu'on ne doit pas négliger, puisque d'ailleurs il ne peut y avoir aucun inconvénient sérieux à en faire usage. Mais il le préserverait non relatif ne serait pas entièrement égal ainsi ces deux métaux venait à laisser désirer quelques prises de poudre très fine de laiton et d'acier, portées sur la muqueuse nasale, et, comme dernière précaution, par de larges feuilles de laiton et d'acier qu'il serait très facile aux gens aisés de dissimuler dans leurs appartements.

«2° Dans le traitement du choléra, le cuivre, administré en temps opportun, soit seul, soit associé aux agents qui, comme l'opium, ont reçu la sanction de l'expérience, soit en limaille, soit sous une autre forme dont la pratique ne peut tarder à faire connaître la véritable dose et la meilleure appropriation, *a les plus grandes chances* de devenir entre les mains de médecins habiles un puissant moyen de guérison.

«Cette conclusion extrême à divers points de vue est celle-là même qui terminait, il y a un an, notre Mémoire aux différentes académies de l'Europe sur la Préservation et la curabilité du choléra par les métaux. Sans doute les honorables académiciens qui ont bien voulu nous lire en ont dû éprouver quelque surprise; mais si les termes dont nous nous sommes servi sont un peu plus consolants pour l'avenir que tout ce qui a été déjà écrit ou discuté sur le même sujet, ils nous semblent cependant si mesurés et si absolument dans les faits très nombreux dont nous venons de donner un aperçu, que notre travail valait peut-être la peine d'être soumis sans retard à l'examen d'une commission spéciale. Au lieu de cela, et alors que nous offrions encore à divers gouvernements d'aller faire usage de nos ARMATURES OU APPLICATIONS MÉTALLIQUES, partout où règnait le fléau avec le plus d'intensité, nous étions relégués dans des cartons poudreux, ou près de vingt notes ou mémoires SUR NOTRE MÉTALLO-THÉRAPIE attendaient et attendront probablement très longtemps encore, en bonne compagnie, une exhumation. Mais qu'à cela ne tienne, nous n'en continuerons pas moins, avec notre respect le plus profond pour nos maîtres, nos laborieuses recherches sur cette importante et vaste question, essayant de faire triompher la vérité par tous les moyens honorables dont nous pourrons disposer.»

FEUILLETON.

CHRONIQUE DES TROIS REINES.

Troisième Partie.

MARIE D'ANGLETERRE.

I.

LES TROIS FENÊTRES.

Laissons le temps franchir d'un large coup d'aile un espace presque décennal. Quittons le Berry, la Touraine, le Blaisois, et, par de là le Perche, avisons une de ces hauteurs couronnées de forêts et dont la Seine baigne le pied.

Voyez-vous ce vieux manoir, aux toits appentis, aux tourelles aiguës, moitié forteresse, moitié maison de plaisance? Charles V l'a posé sur les fondations d'un vieil édifice féodal construit par Louis-le-Gros, et l'a laissé inachevé; François Ier, doit le réparer ou plutôt le métamorphoser un jour; Henri II, Charles IX et Louis XIV y doivent naître; c'est le château de Saint-Germain en Laye, ou la châtellenie de Poissy.

Sur les fossés qui l'entourent, voilà le pont-levis qui s'abaisse; pénétrons sous la voûte; à travers l'entrecroisement de ces nombreux escaliers, gagnons le donjon qui, presque détaché, forme l'angle des deux façades principales et, par sa triple fenêtre, regarde à la fois le fleuve, la forêt et les belles vallées qui vont en ondulant se perdre jusqu'à Paris.

Dans la grande pièce de ce donjon, un homme aux cheveux grisonnants, au front presque chauve, les mains sur ses genoux, la tête inclinée, est assis sur un large siège garni de coussins; il porte des vêtements de deuil; des livres, des papiers sont épars autour de lui, mais il paraît plus occupé de méditation que de lecture.

Cet homme, c'est Louis XII, Louis XII abattu par la maladie, par le chagrin, par les désastres, quoique peu aussi par les dix années de plus qui viennent de neiger sur sa tête.

L'Europe entière s'est coalisée contre lui; la bataille de Novarre et la funeste journée des Eperons ont de deux côtés à la fois ouvert la France aux étrangers; Anglaise autrement cruelle encore, on ma son vrai et fidèle amour, Anne de Bretagne, a rejoint Jeanne de Valois; de là ce deuil qu'il a voulu porter en noir, par exception, contrairement aux rois qui le portent en violet. De ses enfants, Claude et Renée.....

Toujours sombre, soucieux, Louis s'est levé, pas seul .... de fenêtre; machinalement, il se dirige vers la fenêtre de gauche, et son regard, après s'être vaguement embrassé l'étendue de la forêt, rétrécissant leur cercle, tout à coup s'en approche ... Dans le petit parc, tout près aux fossés du château et situé là où sont aux portes d'une des portes, il aperçoit sa fille Claude, douce et belle créature, à peine en son avril, appuyée au bras de son époux. Le bon roi, oubliant un instant ses peines, se sent pénétré d'une joie ...

«Bien! se dit le père en se frottant les mains de satisfaction, ils causent, ils se promènent; ce sont plaisirs permis, même en un jour de deuil.» Et, tournant le dos à la fenêtre de gauche, toujours se frottant les mains, le sourire sur les lèvres, il se trouve naturellement en quelques pas devant la fenêtre de droite.

Il est là, depuis deux minutes à peine, que déjà son sourire a disparu, sa poitrine se gonfle, ses traits se contractent, et de grosses larmes tombent de ses yeux. Ce n'est point que les vallées de la Seine n'aient aussi bien leurs charmes que les dômes de la forêt; mais le bon vieux roi ... de voir poindre vers le soleil le clocher de Saint-Denis. Comme depuis il arrive à l'un de ses successeurs les plus illustres, à cet aspect une pensée ... vient-elle de lui serrer le cœur ... c'est que dans les caveaux de Saint-Denis dort maintenant sa chère Anne, sa Bretonne.

«O joie de ma vie, ma seconde âme, ma consolation dans toutes mes misères, mon aiguillon dans tous mes labeurs, mon repos après, Anne, ma tant bonne femme, je t'ai donc perdue, s'écria-t-il; Anne, ma mie, ma compagne, plus n'aimerai rien après toi.

Longtemps, il resta ainsi, les yeux fixés de même côté, enfin, tirant brusquement le petit rideau placé devant la fenêtre, pour essayer de rompre avec ses poignantes émotions, il regagna sa place dans le fauteuil, prit tous les papiers placés autour de lui, les feuilleta, les parcourut; mais en vue était voilée par les larmes et, quoi qu'il fit, ses pensées dolentes l'assaillaient encore et toujours.

Par résolution subite, il fit résonner un timbre placé sur une table, à sa portée; le page qui, pour son service, se tenait dans la pièce voisine, étant accouru :

—A boire! lui dit-il, et, cette fois, non donne ou jus d'herbes ou vin, de vrai sang de la vigne!.... mielle, toutefois.... de mon vin miel. Va, garçonnet!

Lorsque le page lui eut apporté un plein flacon de vin qu'il avait demandé, il congédia le porteur et garda le flacon; puis, prenant sur la table un verre de Venise, à large embouchure, il l'emplit jusqu'au bord et le vida d'un coup. Plusieurs fois, il recommença ce jeu, qui semblait lui plaire. Déjà le sourire était revenu sur ses lèvres, ses yeux tout à l'heure larmoyants, brillaient d'un éclat joyeux.

«Il est un peu fort, se dit-il à lui-même, et par trop chargé de matière saccharine; je préfère par goût ces vins légers et aigrelets de Beaugency, de Marly et d'Argenteuil qui flattent gentiment sur la langue; mais, à vrai dire, ils ne conviennent qu'aux gens heureux. Celui-ci chasse plus vivement l'humeur noire, et c'est le seul remède que j'aie encore pu trouver pour étourdir ma grande douleur..... Les médecins voudraient pourtant me l'interdire, mais point de mes gouttes!..... Assez bâillé! il était pas mielle! Le miel est drogue médicinale et salutaire qui convient à mon mal de corps, comme le vin à mon mal d'esprit; c'est pour cela que je l'aime, mon bon petit vin miellé....

Quel doux réconfort il procure! Le diable m'emporte si je n'en sais pas plus pour moi que leur soulagement que tous ces docteurs par Hippocrate! ... Que je me sens rajeuni.....

Il se lève de nouveau pour en essayer, et contraire. Il éprouve le besoin de respirer l'air extérieur.

Cette fois, ce n'est point vers la fenêtre de gauche qu'il se dirige, encore moins vers celle de droite, masquée de son rideau; il va droit à celle du milieu qu'il fait face, l'ouvre à deux battants, s'accoude en respirant les bouffées embaumées que lui envoie la forêt.

Mais sur les bords de la rivière, derrière des touffes de saules, un mouvement se fait, qui ne tarde pas à éveiller son attention. Il aperçoit à travers les éclaircies du feuillage de légers batelets, chargés de monde, et autant qu'il en peut juger par les reflets moirés des habillements, des gens de haut parage, des joyeux compagnons. Si les saules dérobent en partie à sa vue les bateaux et leurs occupants, le clapotis de l'eau en cet endroit, ses cordes multipliées, qui vont sans cesse en s'éloignant, lui disent assez que la flottille est nombreuse.

«Que fait-là réuni tout ce monde, pour ces jeux sans doute de ce cacher que de paraître en grand jour?»

Au même instant, il voit des pages et des valets à la livrée d'Angoulême courir le long du rivage, chargés de longs filets qu'ils portent sur leurs épaules:—Oh! oh! se dit-il, c'est ainsi qu'on fait cas de mes ordonnances! J'avais exigé cependant, qu'en notre deuil à tous, on s'abstint aujourd'hui de tout plaisir qui pût scandaliser; mais monsieur mon beau-fils, qu'à la vanité comme de tout vit le plaisir, veut sans doute faire preuve devant les dames de sa dextérité à lancer le filet. Dans le temps, je lui en aurais remontré de ce côté, et de bien d'autres!—Qu'il s'occupe moins des dames, et qu'aujourd'hui en a une qui est sienne. Il a déjà trop songé à elles pour son jeune âge.... Je sais qu'à vingt ans qu'il avait, je n'étais guère content à cet endroit.... Mais ce n'est pas de mon gré qu'il s'agit, c'est de lui. Je tancerai vertement M. d'Angoulême, ce diable m'emporte!

Le vent qui s'élevait du nord-est apporta alors jusqu'à lui de bruyants éclats de rire partis de derrière les saules; son indignation s'en augmenta; il ferma le courtil, frappa du pied..... Mais Louis n'était pas tout à fait dans son calme habituel.

Ayant fait pour la seconde fois sonner le timbre:

—Qu'on avertisse de ma part à M. de Fontenay d'aller, en sa qualité de prévôt de l'hôtel, signifier à M. d'Angoulême de rentrer au château sur le champ, dit-il au page de service.

—Sire, répond celui-ci, non sans une intention malicieuse, monsieur de Fontenay, autant que je le sais encore, est déjà en compagnie de Monseigneur; je l'ai vu s'armer d'une ligne aussi haute qu'homme que j'aie vu s'épiner au rocher.

—Hein! au prévôt de mon hôtel, avec ses jeunes années! Eh bien! qu'on m'en aille quérir à l'épée mon vieil ami, Artus de Gouffier, bien réformé gouverneur de M. d'Angoulême; il saura le mettre à la raison!

—Sire, M. de Gouffier accompagne Monseigneur..... par habitude sans doute.

—Morbleu! lui y sont tous donc! Alors, envoyez-moi ma maître-queux, avec ses galopins de cuisine, et qu'ils poursuivent tout ce monde..... Envoyez-y le diable!.....

—Oui, Sire, répondit étourdiment le page.

—Et que M. d'Angoulême, ajouta le roi, aille incontinent m'attendre dans la salle de l'Horloge, où tantôt je vais le rejoindre. Allez!

Tout en méditant la semonce qu'il voulait servir à son gendre, Louis parcourait à grands pas la chambre du donjon, de la fenêtre à la table, de la table à la fenêtre, où s'arrêtant que pour achever à petits coups le flacon de vin miellé, ou pour continuer son inspection, curieux qu'il était de savoir si ses ordres seraient promptement exécutés.

Il aperçut enfin le jeune duc de Valois, entouré d'une nombreuse et brillante société de dames et de seigneurs qui, avec lui, remontaient du rivage au château; et les hommes, le chapeau bas, en costumes de courtisans, semblaient se disputer entre eux à qui aurait l'honneur d'être pour quelque chose dans son entretien; et les femmes, les jeunes, les belles surtout, lui faisaient des révérences en souriant, en sollicitant de leurs mieux, pour attirer son attention.

«Merci Dieu! grommela-t-il; je tiens à le coquetterie avec toutes ces demoiselles et ne réserver à sa femme que les grandes fêtes carillonnées? Hambles pensées pour un jour de mariage! Et mes gentils hommes à moi, mes chambellans, mon prévôt d'hôtel, mes écuyers, que je paie et pensionne de mes deniers, les voilà, le diable m'emporte! qui se prosternent devant ce nouveau plus qu'ils n'ont coutume de faire devant moi!»

Déjà, deux fois d'une occasion, et bien avant que François d'Angoulême fût son gendre, Louis s'était déjà rendu devant ces hommages rendus à ce soleil levant. ...

Il n'eut pas la patience d'attendre que tout ce cortège fût rentré au château. ... Il ... se tient ... ouvrier de la chambre, ... ; Louis ... les Valois ... la cour...

Lorsque le duc de Valois et sa suite pénétrèrent dans ladite salle, ils y trouvent Louis XII, déjà installé devant un bon feu qui flambe dans la cheminée.

Chacun, tour à tour, va saluer le roi, qui, après leur avoir répondu par un signe, plus de l'épaule que de la tête, ... lesquels, tombèrent sur ... et sombre ... qu'il ne se sent ... servait qu'à un seul.

Il débuta par leur reprocher d'avoir entraîné le prince à déroger à ses ordres; et lui avoir fait manquer au respect dû à une sainte mémoire au détriment de leur dignité de gentilshommes, ils empoisonnent son gendre par des adulations, au risque de le corrompre le cœur.

—Oui! Messires, poursuit-il, y a-t-il donc deux cœurs et deux rois en France, ou suis-je tellement vieil homme que je doive lui laisser ma couronne tôt après lui avoir donné ma fille! Non! de par Dieu! j'espère bien le faire attendre de longues années encore! J'ai cinquante-deux ans, et ce n'est pas un si grand âge puisque d'aucuns entre vous, qui comptent à peu près le même nombre, songent à leur temps à venir en se faisant, par avance, les lieutenants du roi futur.

S'exaltant alors sous les fumées du vin et de la colère, ... Louis XII ...

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

Arrivée du steamer America.

NOUVELLES D'EUROPE.

New-York, 30 septembre.

Le steamer America vient d'arriver avec des dates de Liverpool du 17 septembre. Les nouvelles sont de 4 jours plus récentes que celles apportées par le Washington.

Marché de Liverpool.

Liverpool, 17 septembre.

Les demandes de coton ont été actives et ... le départ de l'Africa, les ventes se sont élevées à 28,000 balles. Les prix ont éprouvé ... Le Bon Orléans ... Upland ...

Marché du Havre.

Le marché aux cotons du Havre a été calme ...

Nouvelles additionnelles par le steamer AMERICA.

Russie et Turquie.

...

QUESTION D'ORIENT.

...

Dernières Nouvelles de Vienne. L'Autriche dans la Question d'Orient.

...

Le choléra en Angleterre.

Le choléra commence à exercer ses ravages à Londres, à Liverpool et à Newcastle.

Suisse.

...

Buenos-Ayres.

...

NOUVELLES PLUS RÉCENTES D'EUROPE.

ARRIVÉE DU STEAMER BALTIC.

Coton languissant.—Céréales en hausse.

Nouvelles générales.

QUESTION D'ORIENT.—EXPÉDITION DU JAPON.

NOUVELLES IMPORTANTES D'ESPAGNE.

New-York, 3 octobre.

Le steamer Baltic, de la ligne Collins, est arrivé ... avec des dates de Liverpool ...

Marché de Liverpool.

...

Marché au coton du Havre.

Le marché au coton du Havre a repris quelque activité; les ventes s'élèvent en moyenne à 11,000 balles par jour.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Question d'Orient.—...

Le ministre américain en Autriche.

...

Expédition au Japon.

L'expédition au Japon ...

Exposition Universelle.

...

AFFAIRE KOSZTA.

Washington, 29 septembre.

...

Dernières nouvelles du Texas.

...

Liste des steamers pour le mois d'octobre 1853.

Noms de la ligne.	Gouv.	Jours du dép.	Ports de dép.	Destination.
Collins	E.-U.	1er	N.-York	Liverpool
...	...	...	...	...

Toutes les lettres destinées à la France, à la Hollande ou à la Belgique doivent acquitter d'avance 21 cents par les steamers américains ...

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLÉANS.

LUNDI SOIR, 3 OCTOBRE.

Le marché au coton est lourd ...

TABAC.—Pas de transactions.

SUCRE & MÉLASSE.—De petites ventes aux prix antérieurs.

FARINE.—Bonne demande. ...

MAIS.—Marché calme pas de ventes importantes.

AVOINE.—...

FOIN.—...

PROVISIONS.—...

CORDE.—...

CAFÉ.—Marché animé. ...

WHISKEY.—...

CHANGE.—...

FRET.—...

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Arrivés Hier.

Liste des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

ASSESSEUR.

FRANÇOIS TURNER, le titulaire actuel, est candidat à la même place ... élections du 7 novembre 1853.

Décédé hier soir, à 10 heures, à l'âge de 39 ans, EDOUARD TOURNEUR, natif de Lille, en Flandre. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles ...

Décédée à St Jean Baptiste, le 29 septembre 1853, Madame VIRGINIE THIBERVILLE ...

Décédé à St Jean Baptiste, le 29 septembre 1853, JEAN-FRÉDÉRIC JULES BLANC, à l'âge de 13 ans.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

Imprimerie de la Nouvelle-Orléans,
No 96, rue du Camp, au premier,
Nouvel Etablissement.

NOUS avons formé, le 1er du courant, une société pour l'impression des JOBS et des LIVRES, dans tous les caractères, en anglais, français, espagnol et allemand.

Nous sollicitons respectueusement le patronage du public pour cette imprimerie qui est établie par d'anciens citoyens de la Nouvelle-Orléans.

W. S. OTT SHERMAN,
EDWARD C. WHARTON,
(ancien employé du *Picayune*)
4 oct—3mjs

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 4 octobre 1853.

UNE élection de six Directeurs, outre les Commissaires déjà élus pour ... la maison de Banque, No 13, rue St-Charles, LUNDI ... de 10 heures à 3 heures.

GEORGE A. FRERET, directeur.

AVIS.

PERDUS OU EGARÉS, les coupons d'intérêt ...

CHANGEMENT DE MAGASIN.

...

HYDE & GOODRICH.

Avis commercial.

...

COLLÈGE DE LA LOUISIANE.

...

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

...

AVIS AUX HABITANTS DE LA NLLE-ORLÉANS ET DE JEFFERSON.

...

LOUIS BORDELON.

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No 98.

...

POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER. HABILLEMENTS D'HOMMES.

LAGAY & LECANU, 26, rue de Chartres.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.

COLLÈGE DE SAINT-CHARLES (?)

AUX NÉGOCIANTS.

MARCHANDISES FRAICHES D'AUTOMNE.

PAPIER PEINT.—PAPIER PEINT.

PAPIERS PEINTS FRANÇAIS.

CHEMISES FRANÇAISES.

FABRIQUE DE CHAUSSURES.

MODES ET NOUVEAUTÉS.

ISAAC SAWIN,
69, RUE DU CANAL.

A LOUER.

CHARBON DE PITTSBURG.

EAU-DE-VIE.

DÉPOT DE TAPIS.

BONNETERIE ANGLAISE.

PARFUMERIE FINE DE PARIS.

INSTITUT DE DEMOISELLES, No 236, RUE DU CAMP.

PAPIER PEINT ET FOURNITURES DE BUREAU.

P. OPPENHEIM.

A VENDRE.

AUX HABITANTS SUCRIERS.

GODCHAUX Frères. HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS.

EAUX DE VIE.

FROST & Co.